

RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Vendredi 13 Octobre 2023, salle de réunion mairie de La GUICHE 20H

Présents : Jocelyne MOLLET, Gérard SCHALL, Isabelle LONGUEVILLE, Lucie DEBARNOT, Alain DA SILVA, Pierre SIMONNOT, Tom GAUTIER, Anthony DECERLE

Absents : Alain LAROCHE (pouvoir donné à Gérard SCHALL)
Annick SURIVET (pouvoir donné à Pierre SIMONNOT)
Daniel GUINGAND (pouvoir donné à Jocelyne MOLLET)

Secrétaire de séance : Tom GAUTIER

Prochaine réunion : Vendredi 24/11/2023, salle de réunion de La GUICHE à 20H.

- ❖ Approbation à l'unanimité des 2 PV des 2 dernières réunions du conseil municipal.
- ❖ Intervention Ste STATKRAFT avec Mr BENAS et Me MILLI pour présentation du projet photovoltaïque au sol.

GFA avec 3 propriétaires au lieu-dit « Busseret » sur La Guiche. Projet agricole présenté par 2 propriétaires avec 2 raisons principales :

- Pérennité de l'activité agricole
- Valorisation d'une production électrique

Ste STATKRAFT entreprise française d'origine norvégienne, sur la France depuis 10 ans. Travail sur la mise en place de photovoltaïque depuis 2010.

Le contexte, le projet : 73 hectares en étude pour choisir les meilleurs endroits. Tenir compte des zones humides et de la protection de certains oiseaux. Les zones humides seront évitées.

5 étapes : diagnostic : 5 à 6 mois
Faisabilité : 6 à 12 mois
Instruction : 9 à 18 mois
Construction : 6 à 12 mois
Exploitation : 25 à 30 ans

La technologie : durée de vie : entre 20 et 30 ans. 43 hectares de panneaux produisent environ 30 Mégawatt. Projet avec une association d'activité électrique et une activité agricole.

Les retombées économiques :

pour la Communauté de Communes du Clunisois : 50 %
pour le Département de Saône et Loire : 30 %
pour la commune : 20 %

Pour 30 Mégawatt (43 hectares) :

pour la Communauté de Communes du Clunisois : 50 910 €
pour le Département de Saône et Loire : 30 546 €
pour la commune : 20 364 €

Pour 54 Mégawatt (76 hectares) :
pour la Communauté de Communes du Clunisois : 91 638 €
pour le Département de Saône et Loire : 54 982 €
pour la commune : 36 655 €

Les prochaines étapes : rencontre avec la Communauté de Communes du Clunisois et la chambre d'agriculture
Lancement des études environnementales
Seconde délibération du conseil municipal pour fixer l'implantation avant le dépôt du permis de construire
Enquête publique obligatoire

Vote (à bulletins secrets) : Votants : 11 : OUI (pour l'étude) : 5
NON (pour l'étude) : 4
ABSTENTIONS : 2

- ❖ Renouvellement bail de Monsieur Dominique LONGUEVILLE : pré « chemin des pompes »,
OUI à l'unanimité avec un nouvelle personne qui se porte caution.
- ❖ Devenir terrain IACOBELLIS : laissé libre par le locataire. Pré situé près de l'étang Comté Section BH 4 → voir pour le devenir de ce terrain : à vendre ou à relouer.
Si vente réfléchir sur le prix de vente.
- ❖ Courrier Mr PETIT : lecture d'un courrier pour exprimer son mécontentement devant le travail effectué sur le chemin « du Tacot » : ré intervention de l'entreprise SIVIGNON avec réunion de chantier en sa présence.
- ❖ Choix de l'entreprise pour la maîtrise d'œuvre de l'assainissement : reporté à une date ultérieure.
- ❖ Appartement au-dessus du restaurant « Le Pré Vert » reloué à partir du 1/11/2023 avec présence de 2 enfants à l'école.
- ❖ Employé communal Mickael HUGUENIN en arrêt pour plusieurs semaines : remplacé par Mickael FRANQUEVILLE jusqu'au 16/10/2023 puis ensuite par Mr SCHALL à mi-temps.
- ❖ Repas Association des Jeunes Agriculteurs : location à titre gratuite mais dégradations. Proposition de garder la caution de 300 € pour dédommagement de ces dégradations.
OUI à l'unanimité.
- ❖ Madame Béatrice MERLE (bénévole) : à couper du bois, repeint des bancs, nettoyer le lavoir. En dédommagement : lui proposer de participer au repas des anciens comme invité si non prévoir de lui offrir un repas au restaurant.
- ❖ Peinture de la porte du cimetière à prévoir : couleur grenade comme les bancs publics.
- ❖ Sentiers de randonnées : 2 sont répertoriés :
1^{er} sentier : débute depuis « La Chesnaie » jusqu'à « l'étang Neuf » puis vers l'étang Du Rousset.

- 2^e sentier : depuis « chemin du Tacot » direction la chapelle de « Saint Quentin ».
- ❖ Vide-maisons (6) à « La Gare » : attractif. Voir si possibilité de l'agrandir et de le conjuguer avec une autre attraction.
 - ❖ Repas des anciens : distribution des documents par chaque conseiller pour connaître le choix des personnes entre le repas ou le colis.
Repas fait par le restaurant « Le Pré Vert » :
 - Cassolette de grenouilles à la florentine
 - Poulet Gaston Gérard et son gratin de légumes
 - Fromage blanc
 - Mille-feuilles
 - ❖ Maison AGNELLO ; vente non faite car pas d'eau ni électricité. Propose une vente de 10 000 €. Maison mitoyenne appartenant à Madame FRIZOT propose une vente à 30 000 €.
 - Réflexion à avoir pour la commune.
 - ❖ RPI : lecture d'un courrier du maire de Le Rousset/Marizy. Refus de la répartition étudié en commission. Le conseil municipal de la commune de Le Rousset/Marizy refuse à l'unanimité la répartition proposée :
 - La Guiche : école maternelle
 - Marizy : école élémentaire du CP au CM2
 Proposition faite par le conseil municipal de Le Rousset/Marizy :
 - Marizy : école maternelle
 - La Guiche : CP/CE1/CE2
 - Marizy : CM1/CM2
 Réunion le 10/11/2023 avec l'inspecteur d'académie de Charolles. Si entrevue non positive un RDV sera demandé à l'inspection académique de Dijon.
 - ❖ Problème Me TCHAPPOU pour enlever son portail qui est sur une voie communale. Décision ferme et définitive. Son garage est construit sur un terrain communal.
 - 2 Solutions : soit la commune lui vend la surface de son garage et lui donne un accès sur le chemin.
 - Ou la commune ne vend pas le terrain sur lequel est construit le garage et il lui est donné en jouissance avec droit de passage.
 - Une réponse à son avocat sera déjà faite dans un premier temps pour qu'elle enlève le portail qui barre l'accès au chemin.
 - ❖ Remise en vente des immeubles appartenant à l'hôpital : 2 acheteurs potentiels avec 2 projets :
 - Proposition d'achat pour la somme de 136 000 € pour de la rénovation et location ou vente des appartements. Société représenté par Mr Ronald IADOS SASUHL
 - Ou
 - Proposition d'achat pour la somme de 134 000 € pour de la rénovation et du locatif par la Société Empire Transactions Immobilières d'Auxerre.
 - Avis demandé au conseil municipal.
 - ❖ Passage pour piétons situé devant le restaurant « Le Pré Vert » : à positionner plus haut qu'actuellement. Voir si possible subvention pour la notion de sécurisation de l'entrée du bourg.

- ❖ Réunion extraordinaire pour le choix de l'entreprise pour la maîtrise d'œuvre de l'assainissement à prévoir fin Octobre.
- ❖ Prochaine réunion de conseil municipal : Vendredi 24/11/2023 à 20H.
- ❖ Permanences épicerie : Dimanche 26/11/2023 : Lucie
- ❖ Cérémonie du 11/11/2023 à 11 H.

Levé de séance à 23H30.

Idell
Arguelli
J. Müller

~~*Seban*~~

~~*Duval*~~

~~*Dece*~~

Bascha